

Page 1
Le mot du Maire

Pages 2, 3, 4
Le budget

Page 5
Travaux, environnement, jeunesse

Page 6
Jeunesse, festivités, manifestation

Page 6, 7, 8
Parole aux associations

Page 8
Calendrier des festivités - Etat-civil

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

Samedi matin de 10h à 12h

La mairie sera fermée le samedi
matin du 15 juillet au 15 août 2015.

Un cahier de doléances est disposé à
l'accueil de la Mairie afin que vous
puissiez nous faire part de vos
commentaires et suggestions.

DECHETERIE DE JULLAN Horaires

du 1^{er} mai au 30 septembre

Lundi : 9h à 12h

Mardi : 16h à 19h

Mercredi : 9h à 12h

Jedi : 16h à 19h

Vendredi : 16h à 19h

Samedi : de 9h à 12h et de 16h à 19h

TABLEAU DES PERMANENCES

C.C.A.S.

Tous les 15 jours le samedi
de 10h à 11h ou sur RDV

Maire

Le samedi de 9h à 12h sur RDV



RAPPEL BACS JAUNES

Le ramassage des bacs jaunes
s'effectue les lundis des semaines
paires à savoir :

Jun 2015	08 et 22
Juillet 2015	06 et 20
Août 2015	03, 17 et 31
Septembre 2015	14 et 28
Octobre 2015	12 et 26

LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs, Mes chers concitoyens

La nature a déjà repris vie et nos agents communaux poursuivent leur travail de fleurissement de notre commune. Les travaux de tonte, de taille des haies ont aussi repris leur rythme. Je vous remercie d'apporter vos déchets verts à la déchetterie de Juillan, les dépôts sauvages sont interdits.

Dans ce bulletin, il vous est présenté le budget annuel. L'équation à résoudre pour cette année et les suivantes est bel et bien de faire face au désengagement financier de l'Etat, mais aussi à ses transferts de charges vers les collectivités territoriales.

Pour financer les projets et les services publics, il faut un ingrédient essentiel, l'argent ! L'équipe municipale travaille pour réduire les frais de fonctionnement et obtenir les aides et subventions pour investir. Néanmoins, ce travail ne peut se concrétiser que si les recettes sont à la hauteur des prévisions. Dans cet exercice, chaque foyer y participe en payant les taxes (habitations, foncières, ordures ménagères) et factures d'eau, d'assainissement, de cantine, de garderie et autres services. C'est par cet effort combiné que nous dégagons des excédents qui financent les améliorations de demain (école, voirie, bâtiments communaux etc..)

La période estivale arrive avec son lot d'animations et vous trouverez dans ce bulletin, mais aussi sur le site internet une programmation riche et diversifiée.

Après la fête des voisins, le comité des fêtes prépare les fêtes d'automne (11, 12 et 13 septembre) et vous réserve de belles surprises.

Restant à votre écoute, je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin municipal.

Votre Maire,
Francis BORDENAVE

LUTTE CONTRE LE BRUIT UTILISATION D'ENGINS BRUYANTS

Plusieurs personnes se plaignent de l'utilisation de tondeuses ou de tronçonneuses pendant les heures de repos.

Par souci de convivialité nous demandons à tous de faire un effort pour respecter, dans la mesure du possible, les règles qui codifient l'utilisation des engins bruyants selon deux articles de l'arrêté préfectoral du 27-12-90 :

Article 4 : Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h

Il est également rappelé qu'il est interdit d'utiliser un véhicule à moteur non muni d'un silencieux.

Article 5 : Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

BRÛLAGE DES DÉCHETS À L'AIR LIBRE

Le brûlage des déchets verts peut être à l'origine de troubles de voisinages générés par les odeurs et la fumée, nuit à l'environnement et à la santé et peut être la cause de la propagation d'incendie.

Plus spécifiquement, le brûlage à l'air libre est source d'émission importante de substances polluantes, dont les gaz et particules dont la concentration dans l'air doit rester conforme aux normes de la directive 2008/50/CE concernant la qualité de l'air ambiant. Le brûlage des déchets verts est une combustion peu performante, et émet des imbrûlés en particulier si les végétaux sont humides. En outre la toxicité des substances émises peut être accrue quand sont associés d'autres déchets comme par exemple des plastiques ou des bois traités. Il convient de rappeler le principe général d'interdiction de brûlage de tels déchets. Des solutions existent : elles passent par la valorisation sur place comme le paillage et le compostage, ou bien par la gestion collective de ces déchets.

En cas de non-respect, une contravention de 450 € peut être appliquée selon l'article 131-13 du nouveau code pénal.

LE BUDGET

COMPTES ADMINISTRATIFS 2014

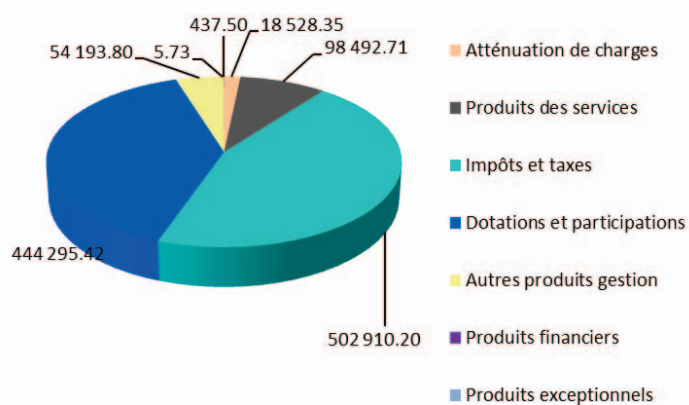
A titre d'information

Budget principal :

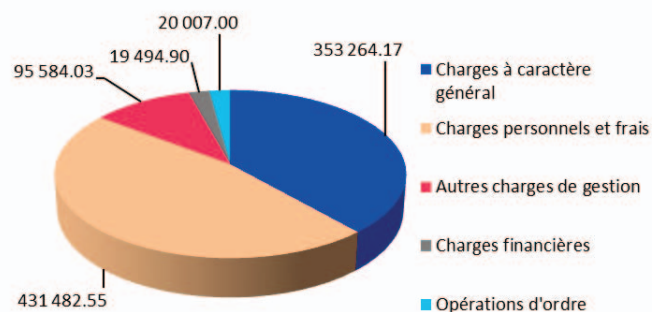
	Dépenses	Recettes	Reprise résultats antérieurs	Résultats cumulés	Restes à réaliser en dépense	Résultats nets	
						Excédent	Déficit
Investissement	472 870.74 €	591 572.82 €	-307 710.52 €	-189 008.44 €			189 008.44 €
Fonctionnement	919 857.65 €	1 118 863.71 €	1 220 153.76 €	1 419 159.82 €		1 419 159.82 €	
Total	1 392 728.39 €	1 710 436.53 €	912 443.24 €	1 230 151.38 €		1 230 151.38 €	

Compte tenu de l'excédent antérieur de 1 220 153.76 €, l'excédent total à la fin de l'exercice 2014, s'établit à 1 230 151.38 €.

Recettes de fonctionnement (en €)



Dépenses de fonctionnement (en €)



Budget annexe de l'eau :

Le solde de l'exercice est positif de 149 836.31 € en section d'exploitation et déficitaire de 7 187.75 € en section d'investissement. Le solde global est donc positif de 142 648.56 €.

Budget annexe assainissement :

Le solde de l'exercice est positif de 94 216.67 € en section d'exploitation et déficitaire de 8 661.69 € en section d'investissement. Le solde global est donc positif de 85 554.98 €.

LE BUDGET PRIMITIF 2015

Taux d'imposition

Le Conseil municipal réuni le 07 avril 2015 a décidé d'augmenter les taux de la part communale des taxes d'habitation, du foncier bâti et du foncier non bâti de 2 %.

	2011	2012	2013	2014	Taux moyen 2014 au niveau départemental	Taux moyen 2014 au niveau national	2015
Taxe d'habitation	5.91	6.00	6.00	6.12	23.66	23.95	6.24
Foncier bâti	12.38	12.57	12.57	12.82	19.49	20.20	13.07
Foncier non bâti	58.99	59.89	59.89	61.08	55.98	48.53	62.27

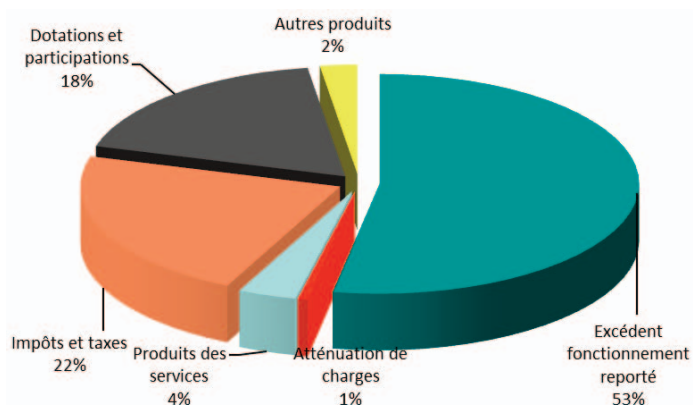
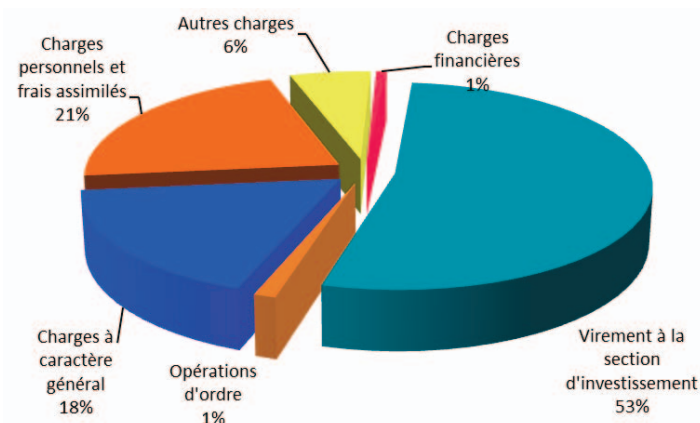
La taxe d'habitation représente 40 % des ressources procurées par ces différentes taxes, le foncier bâti 54 % et le foncier non bâti seulement 6 %.

Budget principal fonctionnement

FONCTIONNEMENT 2015

Dépenses		
Charges à caractère général		412 600.00
Achats	184 000.00	
Services extérieurs	130 500.00	
Autres services extérieurs	78 000.00	
Impôts, taxes et versements	20 100.00	
Charges personnels et frais		502 200.00
Autres services extérieurs	8 000.00	
Impôts, taxes et versements	9 000.00	
Charges de personnel	485 200.00	
Autres charges de gestion		129 000.00
Indemnités et frais élus	39 000.00	
Pertes créances irrécouvrables	1 000.00	
Contingents et participations	41 000.00	
Subventions fonctionnement	47 500.00	
Charges diverses	500.00	
Charges financières		17 000.00
Intérêts des emprunts	17 000.00	
Charges exceptionnelles		6 000.00
Indemnités et dédommagements	5 000.00	
Titres annulés années précéd.	1 000.00	
Virement à la section d'investissement		1 230 411.00
Opérations d'ordre		28 700.00
Dotations aux amortissements	28 700.00	
TOTAL		2 325 911.00

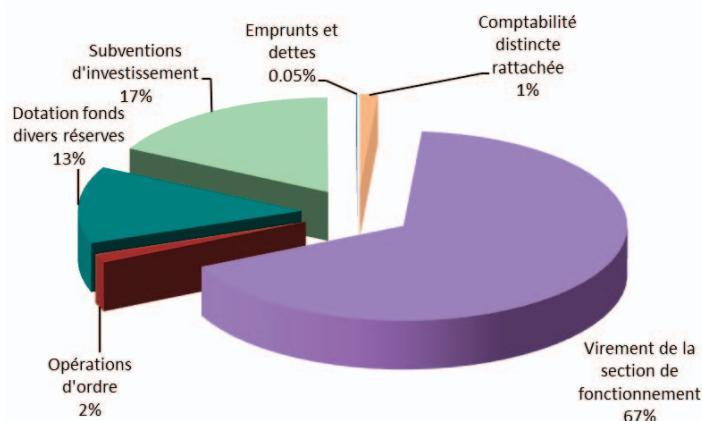
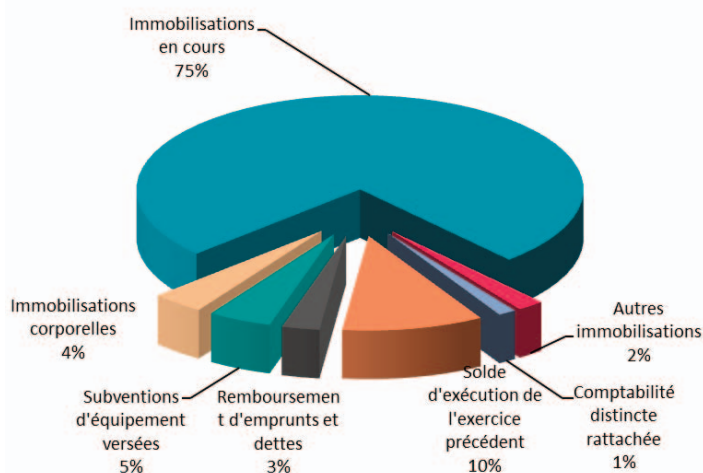
Recettes		
Excédent fonctionnement reporté		1 230 151.00
Atténuation de charges		15 000.00
Remboursement personnel	15 000.00	
Produits des services		83 800.00
Ventes produits forestiers	6 500.00	
Redevances domaine	13 800.00	
Prestations de service	43 000.00	
Autres produits	20 500.00	
Impôts et taxes		518 800.00
Impôts locaux	462 000.00	
Fiscalité reversée	17 800.00	
Taxes utilisation domaine	200.00	
Taxes production énergie	30 000.00	
Taxes sur services	800.00	
Autres taxes	8 000.00	
Dotations et participations		424 160.00
D.G.F.	372 000.00	
Participations	13 600.00	
Autres attributions et participations	38 560.00	
Autres produits gestion		54 000.00
Produits financiers		0.00
TOTAL		2 325 911.00



Budget principal Investissement

Dépenses		
Solde d'exécution de l'exercice précédent		189 009.00
Remboursement d'emprunts et dettes		50 600.00
Emprunts en euros	49 600.00	
Dépôts et cautionnement reçus	1 000.00	
Immobilisations incorporelles		36 000.00
Sub d'équipement versées		85 000.00
Autres groupements (SDE)	85 000.00	
Immobilisations corporelles		70 500.00
Autres bâtiments publics	35 500.00	
Autres constructions	500.00	
Matériel de transport	10 000.00	
Matériel de bureau et informatique	4 500.00	
Mobilier	10 000.00	
Autres	10 000.00	
Immobilisations en cours		1 392 461.00
Constructions	1 239 461.00	
Installation, matériel et outillage techniques	146 000.00	
Autres immobilisations corporelles	7 000.00	
Comptabilité distincte rattachée		24 400.00
Opérations sous mandat dépenses Adé	15 800.00	
Opérations sous mandat dépenses Bartrès	8 600.00	
TOTAL		1 847 970.00

Recettes		
Dotation fonds divers réserves		243 459.00
FCTVA = Fonds de compensation de la TVA	51 450.00	
TLE = Taxe locale d'équipement	1 000.00	
Taxe d'aménagement	2 000.00	
Excédents de fonctionnement	189 009.00	
Subventions d'investissement		320 000.00
Département (FEU) + PCV (Cons Génér)	79 000.00	
Subv du GFP de rattachement	20 000.00	
Autres	20 000.00	
Amendes de police	1 000.00	
Etat (DGE - DDR)	200 000.00	
Emprunts		1 000.00
Dépôts et cautionnement reçus	1 000.00	
Comptabilité distincte rattachée		24 400.00
Opérations sous mandat recettes Adé	15 800.00	
Opérations sous mandat recettes Bartrès	8 600.00	
Virement de la section de fonctionnement		1 230 411.00
Opérations d'ordre		28 700.00
GFP : Biens mobiliers, matériel	10 782.00	
Bâtiments et installations	17 918.00	
TOTAL		1 847 970.00



Budgets annexes

Budget de l'eau :

Il s'équilibre à la somme de 304 959 € en section d'exploitation et à 209 001 € en section d'investissement. Les travaux de changement des branchements en plomb et de l'installation des compteurs d'eau à l'extérieur se poursuivent. La part communale du prix du m³ d'eau reste inchangée à 0.97 €.

Budget assainissement :

Il s'équilibre à la somme de 166 156 € en section de fonctionnement et à 137 569 € en section d'investissement. La part communale du prix du m³ de l'assainissement reste inchangée à 0.67 €.

TRAVAUX

Travaux réalisés depuis le mois de février :

- Etanchéité des tribunes au stade Adrien Mérillon (Rugby)
- Etanchéité clocher de l'église
- Nettoyage par la Lyonnaise des eaux des trois réservoirs d'eau potable
- Remplacement d'une pompe immergée au forage plus deux pompes surpresseur chemin de la côte et rue Emile Zola
- Remise en état d'un 3ème appartement au groupe scolaire (en cours)

AVIS : Travaux d'élagage et d'abattage - ERDF

Il est porté à la connaissance des habitants d'Ossun que des travaux d'élagage, d'abattage et de débroussaillage nécessaires à l'entretien des lignes électriques HTA vont être entrepris sur le territoire de la commune du 04 mai 2015 au 31 juillet 2015.

L'exécution de ces travaux a été confiée, par Electricité Réseau Distribution France, à l'entreprise SOFOPA, 15 impasse des cheminots 09100 PAMIERS.

Pour toute réclamation concernant l'exécution de ces travaux, les intéressés peuvent s'adresser à : M. EL IDRISSE au 06.23.57.81.86 ou sofopa@wanadoo.fr.



Réparation infiltration église

ENVIRONNEMENT

MAISONS FLEURIES

Comme tous les ans, nous organisons un concours communal « maisons et balcons fleuris » dont l'objectif est d'associer plus étroitement les Ossunoises et Ossunois à l'embellissement floral de notre village.

Dans chaque quartier, des maisons seront sélectionnées sans qu'il soit nécessaire de s'inscrire, ensuite un courrier sera envoyé à chaque propriétaire concerné qui pourra refuser d'y participer, puis un classement sera établi. Pour pouvoir être sélectionné, le fleurissement doit être visible depuis la rue, en aucun cas la commission ne pénétrera dans les propriétés. Vous pouvez aussi demander un imprimé d'inscription à la mairie.

La visite du jury s'étalera du 15 juin au 15 août.

JEUNESSE

ECOLE

Dès le mois de Janvier 2015, l'inspectrice d'académie avertissait la municipalité sur l'éventualité d'une fermeture de classe à la rentrée suivante. Les raisons évoquées faisaient part d'une stagnation des effectifs et d'un nombre d'élèves par classe revu à la hausse par l'inspection académique. En effet, d'un effectif de 21 élèves par classe au primaire à Paul Guth, il ne leur paraissait pas inconcevable de passer à 30 élèves par classe. Mais, les parents d'élèves ne l'entendaient pas de cette oreille. Prenant les affaires en main, ils



organisèrent une réunion d'information début mars et élaborèrent un plan d'actions, confectionnèrent banderoles et tracts afin de sensibiliser parents, enseignants et élus à leur combat. De manifestations devant l'école, devant l'inspection académique ou à la préfecture, ils firent preuve d'un grand sens de responsabilité et de coordination.

Aussi, quand la décision de ne pas fermer la classe tomba début avril, un grand soulagement s'abattit sur Paul Guth où l'on put voir des sourires radieux sur tous les visages.

Un grand MERCI à tous.

Rappel : A compter du 1er septembre 2015, le tarif de la cantine passera à 2.90 € par repas pour les enfants.



Les élèves en plein atelier



Le groupe d'enfants du centre de loisirs

CENTRE DE LOISIRS

Le centre de loisirs a ouvert ses portes pour les vacances de Février et de Pâques, la fréquentation est en augmentation, surtout chez les plus jeunes (- de 6 ans). Nous projetons d'effectuer deux groupes :

Tranche 3/6 ans - Tranche 7/10 ans

Afin d'inciter les plus de 7 ans à le fréquenter.

Début juin nous procéderons aux pré-inscriptions pour le mois de juillet et août 2015.

Rappel : Les sorties à l'extérieur d'Ossun seront gratuites pour les enfants qui fréquentent le centre de loisirs la semaine entière. Elles seront facturées 5 € dans le cas contraire.

Rappel : Tout quart d'heure de retard après les horaires de fermeture du centre de loisirs (jusqu'à 18h) et du périscolaire (jusqu'à 18h30) sera facturé 10 €.

MAISON DES JEUNES

Pendant les vacances de Pâques, la maison des jeunes a réouvert deux jours par semaine les mardis et jeudis après midi regroupant des ados de 12 à 17 ans.

Le nombre de jeunes étant en augmentation perceptible mais non qualifiable, nous souhaiterions des échanges plus fréquents et des projets leur permettant de se rencontrer autrement que par des occasions organisées par les conscrits (par exemple).

Pour d'avantage d'informations, n'hésitez pas à venir nous rencontrer en mairie.

FESTIVITES

FÊTE DE LA SAINT BLAISE

La traditionnelle fête de la Saint Blaise s'est déroulée les 06, 07 et 08 février et a été organisée par les conscrits 95 et le comité des fêtes.

La fête a été animée par des bandas avec soirée tapas mais aussi par un repas et s'est clôturée par un apéritif offert par la municipalité.

WEEK END DU 1ER MAI

Les conscrits 96 d'Ossun ont animé le week end du 1er mai. Différentes manifestations ont eu lieu tout au long de ce week end: repas, karaoké, tapas, soirée dansante et s'est clôturée le samedi soir par un bal.

MANIFESTATION

08 mai

Le 08 mai dernier a eu lieu la cérémonie du 70ème anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale, M. le Maire fit un discours et s'en est suivi le dépôt de gerbes ainsi qu'un vin d'honneur à la mairie.



Le monument aux morts

Le dépôt de gerbes

PAROLES AUX ASSOCIATIONS

UNE TRÈS BELLE SAISON DU RUGBY CLUB OSSUNOIS

La saison rugbystique 2014-2015 s'est terminée sur une très belle finale du championnat Armagnac-Bigorre disputée au mythique stade Antoine Béguère de Lourdes et opposant le RCO à l'autre club bigourdan de la poule : Castelnau en Madiranais. Malgré de très belles intentions, notamment ce bel essai en coin marqué, dès les premières minutes, par l'ailier Jeremy Gensous, la victoire a échappé de très peu au RCO (21-16) et du coup le RCO a été privé des phases finales du championnat de France.

Une très belle saison rondement menée par une équipe de joueurs sérieux et assidus, une quinzaine de dirigeants volontaires qui n'ont pas économisé leurs efforts pour dynamiser ce club. Le support des élus a été sans faille, et les supporters et partenaires ont répondu présents. Merci à tous de faire vivre le sport à Ossun. L'école de rugby Juillan-Ossun qui a également brillé cette année, avec notamment un très beau parcours des cadets et juniors, accueille et encadre des jeunes Ossunois dès 5 ans.



Les joueurs du RCO

La saison sportive reprendra vers la mi-août. Dans l'intervalle, le RCO continuera à participer à la vie associative de la commune en organisant diverses manifestations auxquelles nous espérons voir les Ossunois venir très nombreux.

Le RCO lance un appel aux bonnes volontés pour renforcer l'équipe dirigeante.

Les joueurs de tout âge sont également les bienvenus.

Pour tout renseignement, ou contacter le club, plusieurs possibilités vous sont offertes:

Site internet www.rco65.fr, par mail : rco65@orange.fr, par tél au 06 80 62 35 71, ou adressez-vous directement à un dirigeant ou à la mairie.

Vive le Sport!



Les supporters

TOURNOI HANDISPORT DU CANTON D'OSSUN : 11 ANS DE PASSION

La 11ème édition du Tournoi Handisport du Canton d'Ossun s'est déroulée du vendredi 01 au dimanche 03 mai 2015 sur les communes de Louey, Juillan, Azereix et Ossun.

23 compétiteurs, venus de la France entière ont participé à ce rendez-vous pyrénéen :

20 hommes et 3 dames ont disputé 33 matchs dans un état d'esprit exemplaire, sous l'œil avisé d'Hervé Bourgeix, juge-arbitre du tournoi depuis 9 ans.



Les participants et organisateurs du tournoi

Les moments forts

En dehors des courts, le programme des animations fut dense : le jeudi, les compétiteurs ont pu visiter le mythique Pic du Midi de Bigorre et déguster un bon repas bigourdan à Sainte-Marie de Campan. Le samedi, l'initiation au tir à l'arc et à la sarbacane par les Archers de Peyreblanque ainsi que la démonstration de jeu de quilles de neuf par les clubs du Canton ont rencontré un vif succès auprès du public venu en nombre sous un beau soleil. Le samedi soir, la traditionnelle soirée de gala a réuni 90 convives : joueurs, bénévoles, partenaires. Enfin, le dimanche, 120 personnes ont assisté aux finales du tournoi, sur les rythmes de la banda SAMBA et avec la paëlla géante préparée par le Chef Pascal.

Les résultats

Chez les hommes, Philippe Bonnet (Grau du Roi) s'impose en finale 6/4 6/4 face à Rodolphe Lopez (n°12 français) et devient ainsi triple vainqueur du tournoi.

Chez les dames, Cécile Levasseur (Mourenx) s'impose 6/2 6/0 face à Laurence Maisonnave (Toulon) et remporte ainsi son premier tournoi pyrénéen tout comme Sophie Fraïoli (Compiègne) dans la catégorie quads.



Marine (à gauche) avec les Ossunois qualifiés pour les finales (U11 et U13) régionales à Millau

BASKET CLUB OSSUNOIS

Le 2 Mai dernier, Marine Enfedaque disputait à Paris les finales nationales du Challenge Benjamins. Un concours individuel basé sur 4 épreuves chronométrées mélangeant technique, vitesse et adresse. Pour en arriver jusque-là, elle a dû passer par les phases finales départementales à Tarbes, puis la finale régionale à Millau qui qualifiait un représentant pour la région Midi Pyrénées. A Paris, Marine a terminé à une très belle 7ème place (sur 30 finalistes), au cours d'un week end qu'elle n'est pas près d'oublier puisque les participants étaient ensuite invités à assister aux finales de coupe de France séniors au palais des sports de Paris Bercy.

Quelques résultats :

- Seniors garçons I disputent la finale pour la montée en Pré nationale.
- Seniors garçons II terminent 5^{ème} sur 12 et se maintiennent en R II.
- Seniors filles I terminent 1ère de poule et accèdent en Régionale et sont en finale pour le titre de championnes des Pyrénées.
- Les U20 filles et garçons ont remporté la coupe Départementale. Les garçons doivent jouer la finale régionale.
- Les U15 filles entente avec le TGB terminent 2^{nde} en Inter Région où figurent les meilleures équipes de Midi-Pyrénées, Aquitaine et Limousin.

Le BCO compte pour cette saison 230 licenciés et 20 équipes.

CHANGEMENT DE GERANT

Mr Farrando est le nouveau gérant du bar restaurant pizzeria situé 1 route de Lourdes et lui a donné un nouveau nom "Le 380" qui a été inauguré les 03 et 04 avril dernier.

Il y sera organisé des repas de groupe, mariages, anniversaires ... (sur réservation)

Pour plus d'informations tél. 05-62-91-46-82



Le nouveau gérant Mr Farrando



Le 380

DU PRODUCTEUR AU CONSOMMATEUR

Ah ! Cette fameuse retraite, certains l'appellent de tous leurs vœux, d'autres l'appréhendent et d'autres encore s'effraient rien que d'y penser. Il n'est pas facile de remiser dans un placard la passion de toute une vie. L'horticulteur-pépiniériste de notre village, **Yves BONNAFFE**, vient d'en faire la découverte.

Après quarante années passées, à travailler sa terre, à préparer ses plants et ses boutures, à s'inquiéter du résultat et à écouler ses produits, sur place ou dans les divers marchés des environs, et tout cela au grès des caprices du temps, Yves ne se résout pas à rester inactif et regarder sa terre devenir une friche. Les relations avec la clientèle, des plus agréables aux plus exigeants, lui manquent. Voilà pourquoi, M. Yves BONNAFFE reprend du service en vous proposant à la vente les légumes de saison cultivés à l'ancienne et divers plants pour les plus passionnés d'entre vous.

Les précieux conseils du professionnel vous seront offerts.

Rendez-vous au **14 rue Joseph Mérillon**.

Non seulement le cadre y est avenant mais, avec votre participation, la convivialité sera présente.

Pour la vente des **légumes de saison** :

- Tous les **mercredis matin, de mars à octobre** et **samedis matin, toute l'année** vous serez attendus, de 8H30 à 12H30. Vers 10H un café ou un jus de fruit vous sera offert.

Pour la vente de **plants** (légumes et aromatiques)

- Tous les **mercredis** et **samedis après-midi**, de 14H30 à 19H30 **de mars à octobre**.



Mr BONNAFFE proposant ses salades



Photo : Ainvo



Photo : Jean-Claude Vuilleumier

LA NATURE DANS MON VILLAGE

Le Moro sphinx (*Macroglossum stellatarum*)

En admirant les lavandes ou les sauges en fleur, peut-être avez-vous cru voir un oiseau-mouche !

Il s'agit en fait d'un papillon qui butine en vol stationnaire lui donnant une allure de colibri. Il peut se déplacer à 50 km/h ! Cette rapidité est une aide précieuse car certains individus migrent entre le Maghreb et nos jardins.

Naissances

Alicia SENELLART	13 mai 2015
Lucas DUGRAIN	21 mai 2015

Mariage

Virginie LETELLIER et Lionel POUHEYDEBAT	23 mai 2015
---	-------------

Décès

Bernadette MIRABEN épouse DIAS DE OLIVEIRA	14 février 2015
Dolorès OLIVA veuve JIMENEZ	21 février 2015
Santos MENESES	12 mars 2015
Claude GALLAND	12 mars 2015
Marie CHABRES veuve LAPEYRE	22 mars 2015
Marie DUPOUTS épouse LAFFONT	24 mars 2015
Sylvestre LAFFORGUE	29 mars 2015

CALENDRIER DES FESTIVITÉS

JUIN 2015

DIMANCHE 7
Vide-grenier
organisé par le RCO

SAMEDI 20
Fête de l'école Paul Guth

DIMANCHE 21
Fête de la musique

MERCREDI 24
Feu de la St Jean

SAMEDI 27
Kermesse de l'école
St-Joseph

MARDI 30
Audition Lyre Ossunoise

JUILLET 2015

VENDREDI 3
Marché gourmand
organisé par le BCO

LUNDI 13
Fête nationale du 14 juillet

SEPTEMBRE 2015

VENDREDI 11
SAMEDI 12
ET DIMANCHE 13
Fête du village

